

## Féodalité industrielle (Féodalité capitaliste)

Proudhon écrit dans *De la Justice...* que la Monarchie de Juillet fut le couronnement de la bourgeoisie et que sous elle « s'est formée la *féodalité industrielle*, actuellement régnante » (*Justice*, I, 258). La conjonction des deux mots de féodalité et industrielle n'est pas réductible à un effet de style, ou à une trouvaille locale, puisqu'elle revient au moins une autre fois dans l'ouvrage, quand Proudhon accuse « les disciples de Smith et de Say » d'abandonner le travail au *laissez faire, laissez aller* qui l'entraînera à la sujétion : « tôt ou tard, la caste des capitalistes et entrepreneurs, sortie des rangs du travail inorganique, se constituera en aristocratie : alors au régime des corporations succédera celui des compagnies en commandite ; à la fédération nobiliaire, la féodalité industrielle » (*ibid.*, III, 15). Il aura été question, entre temps, de la « féodalité nouvelle » (*ibid.*, I, 261) dont les économistes libre-échangistes se sont fait « les parrains ».

L'hésitation paraît patente : tantôt la féodalité industrielle semble s'être installée (sous Louis-Philippe) et continuer à régner (sous Napoléon III, donc), tantôt elle semble constituer une simple menace, un avenir possible redoutable, certes, quoique peut-être susceptible d'être évité. L'hésitation n'est toutefois peut-être pas si évidente, si l'on prend garde au mot « caste » dans la deuxième des trois citations. Le mot « caste » appartient davantage au vocabulaire de Pierre Leroux qu'au vocabulaire de Proudhon, et ce dernier le sait pertinemment. La caste, au sens strict, est l'élément d'un système hiérarchisé (il y a par définition plusieurs castes, allant de la supérieure à l'inférieure) qui a cette caractéristique : l'individu naît dans une caste, il se marie avec un individu de sa caste, ses enfants appartiennent à cette caste, et lui-même mourra dans cette même caste où il est né. On ne sort pas de sa caste, il est impossible d'en changer. La différence essentielle entre système de castes et système de classes – différence déjà soulignée à l'époque par François Guizot – est que si rigide que puisse être un système de classes, il laisse toujours la possibilité, si mince soit-elle, à un individu de changer de classe. Leroux emploie le terme dans un sens moins strict : il y a caste lorsqu'un collectif se ferme à tout apport extérieur et durcit ses rapports avec les autres collectifs ; il existe en ce sens des conduites de caste à divers niveaux : la famille, la classe sociale, la nation, la race, etc. On pourra dire en ce sens que la noblesse médiévale a tendu à se transformer en caste, sans y parvenir jamais tout à fait.

Dès que l'on prend au sérieux cette allusion lexicale de Proudhon à Leroux, ce qui apparaissait comme une hésitation de l'auteur de la *Justice* disparaît. La menace ne réside plus dans l'installation d'une féodalité industrielle – la menace n'en est plus une : l'installation a eu lieu –, elle réside dans la transformation de la classe des « capitalistes et entrepreneurs » en une caste : en un collectif fermé tendant à s'auto-reproduire et surtout à pérenniser sa domination, voire à la sacraliser. Il est clair que si une telle chose advenait, la tâche de la Révolution ne s'en trouverait pas facilitée. Il n'en est que plus urgent de dénoncer la menace, et de tenter de la conjurer.

La menace, à vrai dire, Proudhon n'a pas attendu d'écrire *De la Justice* pour l'apercevoir et la dénoncer. Il écrivait près de vingt ans auparavant, dans le *Second mémoire*, à propos de la loi que venait de voter la chambre des députés pour faciliter et accélérer la procédure permettant l'expropriation d'immeubles, qu'une telle loi, sous le prétexte de défendre les petits propriétaires, tendait en fait à « monétiser » les propriétés immobilières, « à les accumuler dans des portefeuilles ; à détacher le laboureur du sol [...] à consommer enfin, par les insidieuses pratiques de l'usure, l'envahissement du territoire au profit d'une aristocratie financière, digne auxiliaire de cette féodalité industrielle dont nous commençons à ressentir si douloureusement la funeste influence ». Ainsi s'effectue peu à peu la subordination du travailleur à l'oisif, la résurrection des castes abolies » (*op. cit.*, 9). Était ici décrit un mouvement en train de s'effectuer, mais non encore pleinement réalisé, et dont l'auteur prévoit les conséquences plutôt qu'il ne les voit. Quant au mot « caste », il est clair qu'il désigne ici le « système » de l'ancien régime qui, en dépit de la Révolution et de l'abolition des privilèges, tendrait donc à se reconstituer avec de nouveaux contenus.

L'accolement des deux mots de féodalité et d'industrielle rend contemporaines deux temporalités qui semblent s'exclure, celle du moyen âge, ou plus généralement de l'ancien régime, et celle du

monde post-révolutionnaire. L'époque post-révolutionnaire reproduit ou tend à reproduire une forme fondamentale de l'ancien régime ; autant dire que la Révolution n'a pas été assez radicale, ou que les révolutionnaires n'ont pas su être assez attentifs aux idées et aux forces qui les animaient. Être véritablement et complètement révolutionnaire nécessitera donc de creuser assez profond pour éradiquer, au nom de la Révolution, les préjugés dont les révolutionnaires n'ont pas su se débarrasser et qui permettent le retour de l'ancien régime dans le nouveau. Ce retour de l'ancien dans le nouveau a un nom, celui de capitalisme, et un visage, celui du féodalisme industriel, entendu comme la domination d'une classe qui tend à devenir une caste. Le capitalisme n'est pas nouveau, il n'a pas éliminé les anciennes croyances pour s'établir, il est au contraire un mélange monstrueux de l'ancien et du nouveau, qui a besoin des croyances les plus anciennes et les moins fondées pour s'imposer.

Quand il aborde directement le problème de ce retour, Proudhon déclare qu'il est dû à deux causes : 1/ le fait que la balance des produits et des services soit restée « un *desideratum* de l'économie », c'est-à-dire qu'on ne l'a pas fait passer de la théorie (économique) à la pratique ; 2/ « que l'appropriation des forces collectives s'est maintenue, développée, comme si elle était de droit naturel » (*Justice*, II, 280). Conséquences : « conservation de l'antique préjugé d'inégalité des conditions et des fortunes, formation d'une féodalité capitaliste à la place de la féodalité nobiliaire, recrudescence de l'esprit ecclésiastique » (*ibid.*), prédominance de la raison d'État sur la Justice, accroissement sans précédent de la police et de l'armée, etc. Les deux « causes » touchent à l'économie, mais elles expriment davantage ce qu'il aurait fallu faire (appliquer le *desideratum*, abolir l'appropriation des forces collectives) que les raisons pour lesquelles cela n'a pas été fait. Or, ces raisons ne peuvent venir que de la persistance dans les esprits de manières de penser, d'être et de se conduire issus de l'ancien régime, et plus précisément de l'époque féodale.

*Origine de la féodalité* : tel est le titre d'une note que Proudhon rédige pour exposer les principaux motifs de son opinion selon laquelle « la féodalité est essentiellement chrétienne [...] est la forme extérieure, au temporel, du christianisme » (*Justice*, II, 140). La note aligne dix arguments, pour la plupart historiques, mais qui peuvent aussi être étymologiques (*feudum* dériverait de *fides*, la foi, et la féodalité ne serait pas autre chose que la foi). Reprenant un lieu commun de l'époque que l'on retrouve aussi bien chez François Guizot que chez Augustin Thierry ou Edgar Quinet, Proudhon considère que les institutions des barbares germaniques étaient « démocratiques, fédératives » ; la féodalité ne peut donc être d'origine germanique. L'idée féodale naît de la hiérarchie ecclésiastique, notamment du rôle des évêques, qui s'imposèrent comme magistrats, puis comme dirigeants des villes, le pape tenant le rôle de l'empereur et la hiérarchie reflétant la hiérarchie céleste. La prépondérance spirituelle du pape est essentielle à la féodalité, puisque c'est bien de la religion que le roi tient son droit et son autorité. Cela dit, l'auteur écrivant lui-même que « la décadence de la féodalité et la défaite des grands feudataires sont contemporaines de la subalternisation du pontificat » (*ibid.*, 141), le système féodal paraîtrait mort et enterré sans retour, s'il n'y avait les *Établissements de saint Louis*, qui, en plaçant chaque métier sous le patronage d'un saint, symbolisent comme un retour de ceux qu'on croyait affranchis « à l'orthodoxie féodale ». Ainsi s'expliquerait que « la bourgeoisie industrielle et propriétaire » devienne, après le clergé et la noblesse, « une troisième caste hiérarchisée », que l'Église soit « aujourd'hui si favorable à la féodalité capitaliste, industrielle, et propriétaire » et que « la bourgeoisie voltairienne » se rapproche d'elle (*ibid.*).

L'argument semble mince, et n'explique qu'une alliance de circonstance entre l'Église catholique et la bourgeoisie capitaliste, sans que ni l'une ni l'autre n'y investissent ce qu'elles ont de plus fondamental, de plus essentiel. Proudhon est plus inspiré, plus « proudhonien », pourrait-on dire, dans le passage où il affirme que « dans le christianisme, la condition des personnes n'est pas la même [...] Il est nécessaire qu'une partie, la plus nombreuse, de l'humanité serve l'autre » Et il ajoute : « pour que ce service soit obtenu, il faut sacrifier la dignité humaine ; comment le peuple y consentira-t-il s'il n'y est amené par la religion, par la foi ? » (*Justice*, I, 404-405). Il ne s'agit plus du seul catholicisme, mais du christianisme en général, et il s'agit de « la condition » des personnes, c'est-à-dire de leur situation sociale d'ici-bas. Sans doute le christianisme a-t-il renoncé à ce qui

était le plus spectaculaire dans sa « pénitencerie », sans doute ne proclamera-t-il pas, dans ses sermons ou dans ses prêches, que le plus riche est plus saint que le pauvre, le privilégié plus méritant aux yeux de Dieu que le sacrifié, il n'empêche qu'il se contente de rappeler aux uns la charité, l'humilité devant Dieu et la reconnaissance envers ce Dieu dont ils ont tout reçu « par grâce », tandis qu'il enseigne aux autres la résignation, et le respect envers ceux qui ont reçu la grâce de Dieu. Autrement dit, le christianisme « suppose déchéance, pénitence, sinon apparente, au moins dans l'esprit, ce qui est bien autrement grave et qui seul est essentiel » (*ibid.*, 405).

Dans la note sur l'origine de la féodalité, le catholicisme ne faisait retour qu'en venant consacrer une pratique et des rapports sociaux dans l'instauration desquels, aussi bien, il n'était pour rien. Dans le passage que nous venons d'évoquer, le christianisme ne se contente plus d'ajouter sa bénédiction à des rapports déjà existants, il est constitutif de ces rapports. Le capitalisme a besoin d'une servitude qu'il ne saurait créer par ses seuls moyens : il prend donc appui sur le christianisme, ou, plus indirectement et peut-être plus profondément à la fois, sur ce que le christianisme, quand il est décadent, a laissé derrière lui de préjugés inégalitaires et d'habitudes de l'asservissement. La « féodalité industrielle » ou « capitaliste » a de la sorte avec la « féodalité médiévale » un rapport qui est bien plus qu'un simple rapport d'analogie ou de vague ressemblance. C'est bien ici et là le même esprit de hiérarchie et d'asservissement qui se perpétue, au service d'une classe dominante certes nouvelle, mais qui tend comme jadis la classe nobiliaire à se transformer en caste.

Il s'ensuit que la lutte la plus fondamentale est une lutte d'esprits : l'esprit de la Justice contre l'esprit de la religion. On comprend pourquoi l'œuvre la plus fondamentale et la plus étendue de Proudhon a pour titre *De la Justice dans la Révolution et dans l'Église...*

Georges Navet

**Renvois** : Économie politique, Église, Religion, Révolution.